



LES MEMBRES DES DIFFERENTS CONSEILS D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est l'assemblée regroupant des usagers de l'établissement qui prend les grandes décisions de la vie du collège.

Il comporte :

- des représentants de l'administration de l'établissement*
- des représentants élus des personnels de l'établissement*
- des représentants élus des parents d'élèves*
- des représentants élus des élèves*
- des représentants locaux.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
GOUDESEUNE Vincent	DELZENNE Vincent
DANEL Valérie	SILVERT Muriel
MOUH Sandy	MEISNER Vincent
EKRA Marie	ZULIANI Laurence
BLITEK Sandrine	BELAYEL Haquila
FRIMAT Olivier	JENICOT Florence
BOUCHAKOUR Zohra	GOMAND Audrey

LA COMMISSION PERMANENTE

Elle émane du CA et elle a pour mission principale d'instruire les questions qui seront soumises lors du CA.

COMMISSION PERMANENTE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
DELZENNE Vincent	BLITEK sandrine
DANEL Valérie	MOUH Sandy
FRIMAT Olivier	GOMAND Audrey

LA COMMISSION DES FONDS SOCIAUX

Le fond social est une aide destinée à répondre aux difficultés des familles à faire face aux dépenses de scolarité et de vie scolaire de leur enfant (ex. internat, demi-pension, sorties scolaires, transports, fournitures, etc.)

COMMISSION DES FONDS SOCIAUX	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
DANEL Valérie	FRIMAT Olivier

LA COMMISSION EDUCATIVE

Elle a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie de l'établissement scolaire. Elle recherche avant tout à y apporter une réponse éducative personnalisée.

COMMISSION EDUCATIVE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
DANEL Valérie	FRIMAT Olivier

LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Il prononce une sanction disciplinaire à l'encontre d'un élève qui a commis une faute. Le conseil compétent est celui de l'établissement où l'élève est inscrit.

CONSEIL DE DISCIPLINE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
GOUDESEUNE Vincent	DELZENNE Vincent
DANEL Valérie	MOUH Sandy
FRIMAT Olivier	GOMAND Audrey

LA COMMISSION D'HYGIENE ET SECURITE

Il est obligatoire dans tous établissements de plus de 50 personnes. Il a pour objet de traiter toutes questions relatives à l'hygiène et à la sécurité au sein de l'établissement.

COMMISSION D'HYGIENE ET SECURITE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
DELZENNE Vincent	ZULIANI Laurence
FRIMAT Olivier	DANEL Valérie

LA COMMISSION D'EDUCATION A LA CITOYENNETE

C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence intégré au projet d'établissement (s'intègre aussi la lutte contre l'exclusion, la santé et la sexualité, prévention des conduites addictives).

COMMISSION D'EDUCATION A LA CITOYENNETE	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
JENICOT Florence	DELZENNE Vincent